

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHALONS EN CHAMPAGNE - 5101 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/10/2024 - 2598 - 2020 D 00046 - 882 310 097 - A.V.M.

copie certifiée
conforme pour la
Mourmelon le Grand, le 8/10/24

SPFPL A.V.M.

Siège Social 70 rue du Général Gouraud 51400 MOURMELON LE GRAND
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE numéro 882310097

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Exercice clos le 30.06.2024

10 OCT. 2024

Au Greffe Du Tribunal de Commerce
de Chalons en Champagne
Sous le n° 8898
Le Greffier

Le 8 octobre 2024
A 10 heures

L'associé unique de la Société A.V.M. société à responsabilité Limitée, ayant son siège social MOURMELON LE GRAND (Marne), 70 rue du Général Gouraud, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social de la Société, sur convocation de la gérance.

L'associé unique présent représentant la totalité des parts sociales émises par la Société, également gérant préside ladite Assemblée.

Madame Alexandra VOIRNESSON rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport sur l'activité de la Société.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30.06.2024 et quitus de la gérance.
- Rémunération du gérant
- Affectation du résultat de l'exercice
- Questions diverses.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président a à sa disposition :

Les comptes annuels, bilans.

Le texte du projet des résolutions.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale a examiné les comptes de l'exercice clos le 30.06.2024 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30.06.2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la gérance, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice réel et par conséquent un bénéfice distribuable d'un montant de 111.358,30 €.

Il est décidé de mettre en réserve légale, 100 euros.
Le surplus ne sera pas distribué mais sera mis en autre réserve
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'absence de rémunération de la gérance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

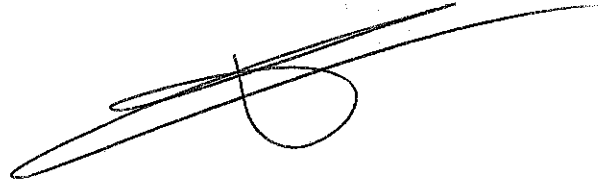
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

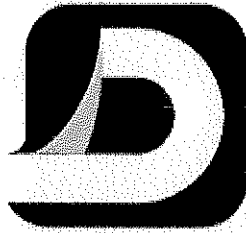
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant-unique associé.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

*Copie certifiée conforme
par le Dépositaire
Amormelon le Grand
08/10/24*



DÉCIMALE
Expertise comptable
Commissariat aux comptes

SARL A.V.M.

70, rue du Général Gouraud
51400 MOURMELON LE GRAND

COMPTES ANNUELS AU 30/06/2024

DÉCIMALE

SAS au capital de 100 000 € - 391 495 298 RCS REIMS

11, rue des Bons Malades - 51100 REIMS - Tél. : 03 26 05 00 27 - contact@decimale.fr
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Grand Est
Société de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de l'Est



SOMMAIRE

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Attestation	5
COMPTES ANNUELS	7
Bilan - Actif	8
Bilan - Passif	9
Bilan - Actif détaillé	10
Bilan - Passif détaillé	11
Compte de résultat synthétique	12
Compte de résultat synthétique	13
Compte de résultat détaillé	14
Soldes Intermédiaires de Gestion	15
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	16
ANNEXE COMPTABLE	17
Annexe	18
DECLARATIONS FISCALES	27
Réel Normal	28



ATTESTATION

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SARL A.V.M.

Pour l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	733 457 €
Chiffre d'affaires	€
Résultat net comptable	111 358 €

Fait à REIMS,
Le 22/08/2024.

ARNAUD COHEN,
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS



BILAN - ACTIF

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

ACTIF	Valeurs au 30/06/24		Valeurs au 30/06/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations	497 900		497 900
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés	45		45
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	497 945		497 945
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Clients (3)			
Clients douteux, litigieux (3)			
Clients Factures à établir (3)			
Personnel et comptes rattachés (3)			
Créances fiscales et sociales (3)			
Groupe et associés (3)	70 015		70 015
Débiteurs divers (3)			
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	165 497		165 497
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	235 512		235 512
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	733 457		733 457

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN - PASSIF

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

PASSIF	Valeurs au 30/06/24	Valeurs au 30/06/23	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 500)	500	500		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	250	150	100	67
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	195 586	145 619	49 967	34
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	111 358	50 067	61 292	122
SITUATION NETTE	307 694	196 336	111 358	57
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	307 694	196 336	111 358	57
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	424 899	466 096	-41 197	-9
Emprunts et dettes financières diverses (3)	153	153		
Groupe et associés				
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs				
Fournisseurs, factures non parvenues	711	680	31	5
Dettes fiscales et sociales				
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	425 763	466 929	-41 166	-9
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	733 457	663 265	70 192	11
(1) Dont à plus d'un an	383 313	424 899		
(1) Dont à moins d'un an	42 449	42 030		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				



BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/24	Valeurs nettes au 30/06/23	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations	497 900	497 900		
2610000000 TITRES DE PARTICIPATION	497 900	497 900		
Autres titres immobilisés	45	45		
2710000000 TITRES IMMOBILISÉS (DROIT PROP	45	45		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	497 945	497 945		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Groupe et associés (3)	70 015	70 015		
4510000000 OFFICE NOTARIAL DU LEVANT	70 015	70 015		
Débiteurs divers (3)				
Disponibilités	165 497	95 305	70 192	74
5120000000 CRCA	54 236	95 305	-41 068	-43
5120200000 DAT 24M	110 000		110 000	
5188000000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 260		1 260	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	235 512	165 320	70 192	42
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	733 457	663 265	70 192	11



BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

PASSIF	Valeurs au 30/06/24	Valeurs au 30/06/23	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 500)	500	500		
1013000000 CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ, VERSÉ	500	500		
Réserves				
Réserve légale	250	150	100	67
1061000000 RÉSERVE LÉGALE	250	150	100	67
Autres réserves	195 586	145 619	49 967	34
1068000000 AUTRES RÉSERVES	195 586	145 619	49 967	34
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	111 358	50 067	61 292	122
SITUATION NETTE	307 694	196 336	111 358	57
TOTAL CAPITAUX PROPRES	307 694	196 336	111 358	57
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	424 899	466 096	-41 197	-9
1641100000 EMP CRCA 297K€ 07/20-08/33	229 739	253 674	-23 935	-9
1641200000 EMP CRCA 216K€ 02-22-	195 160	212 422	-17 262	-8
Groupe et associés	153	153		
4550000000 C/C VOIRNESSON ALEXANDRA	153	153		
Fournisseurs, factures non parvenues	711	680	31	5
TOTAL DETTES	425 763	466 929	-41 166	-9
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	733 457	663 265	70 192	11
(1) Dont à plus d'un an	383 313	424 899		
(1) Dont à moins d'un an	42 449	42 030		



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Du 01/07/22 Au 30/06/23	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)						
Montant net du chiffre d'affaires						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 778,87		1 475,06		303,81	20,60
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 778,87		1 475,06		303,81	20,60
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 778,87		-1 475,06		-303,81	-20,60
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Du 01/07/22 Au 30/06/23	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	116 085,00		56 791,00		59 294,00	104,41
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 261,48		0,90		1 260,58	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	117 346,48		56 791,90		60 554,58	106,63
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	4 209,31		5 250,04		-1 040,73	-19,82
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	4 209,31		5 250,04		-1 040,73	-19,82
RÉSULTAT FINANCIER	113 137,17		51 541,86		61 595,31	119,51
RÉSULTAT COURANT avant impôts	111 358,30		50 066,80		61 291,50	122,42
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	117 346,48		56 791,90		60 554,58	106,63
TOTAL DES CHARGES	5 988,18		6 725,10		-736,92	-10,96
Bénéfice ou Perte	111 358,30		50 066,80		61 291,50	122,42

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Du 01/07/22 Au 30/06/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Montant net du chiffre d'affaires						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION						
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	1 778,87		1 475,06		303,81	20,60
616000000 PRIMES D'ASSURANCE	750,98		274,20		476,78	173,88
622600000 HONORAIRES	728,68		673,20		55,48	8,24
622700000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	45,02		164,70		-119,68	-72,67
623100000 ANNONCES ET INSERTIONS			116,60		-116,60	-100,00
627800000 PRESTATIONS DE SERVICES BANCAI	254,19		246,36		7,83	3,18
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 778,87		1 475,06		303,81	20,60
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 778,87		-1 475,06		-303,81	-20,60
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
De participation	116 085,00		56 791,00		59 294,00	104,41
761000000 PRODUITS DE PARTICIPATIONS	116 085,00		56 791,00		59 294,00	104,41
Autres intérêts et produits assimilés	1 261,48		0,90		1 260,58	
768000000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 261,48		0,90		1 260,58	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	117 346,48		56 791,90		60 554,58	106,63
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	4 209,31		5 250,04		-1 040,73	-19,82
661100000 INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DETTE	4 209,31		5 250,04		-1 040,73	-19,82
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	4 209,31		5 250,04		-1 040,73	-19,82
RÉSULTAT FINANCIER	113 137,17		51 541,86		61 595,31	119,51
RÉSULTAT COURANT	111 358,30		50 066,80		61 291,50	122,42
Produits exceptionnels						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
TOTAL DES PRODUITS	117 346,48		56 791,90		60 554,58	106,63
TOTAL DES CHARGES	5 988,18		6 725,10		-736,92	-10,96
Bénéfice ou Perte	111 358,30		50 066,80		61 291,50	122,42

✓



SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Du 01/07/23 Au 30/06/24	en %	Du 01/07/22 Au 30/06/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES		100,00		100,00		
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) *						
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *						
CHIFFRE D'ACTIVITÉ						
- Matières premières *						
- Sous-traitance (directe) *						
MARGE DE PRODUCTION *						
MARGE BRUTE TOTALE						
- Autres achats						
- Charges externes	1 778,87		1 475,06		303,81	20,60
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	-1 778,87		-1 475,06		-303,81	-20,60
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
Total						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-1 778,87		-1 475,06		-303,81	-20,60
Reprises sur dép., prov., amort.						
+ Transferts de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation						
- Dotations amort. et dépréciations						
- Autres charges d'exploitation						
Total						
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 778,87		-1 475,06		-303,81	-20,60
Opérations en commun						
+ Produits financiers	117 346,48		56 791,90		60 554,58	106,63
- Charges financières	4 209,31		5 250,04		-1 040,73	-19,82
Total	113 137,17		51 541,86		61 595,31	119,51
RÉSULTAT COURANT	111 358,30		50 066,80		61 291,50	122,42
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)						
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total						
RÉSULTAT EXERCICE	111 358,30		50 066,80		61 291,50	122,42

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice



SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Du 01/07/23 Au 30/06/24	en %	Du 01/07/22 Au 30/06/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES		100		100		
MARGE COMMERCIALE						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *						
CHIFFRE D'ACTIVITÉ						
MARGE DE PRODUCTION *						
MARGE BRUTE TOTALE						
- Charges externes	1 778,87		1 475,06		303,81	20,60
Primes d'assurance	750,98		274,20		476,78	173,88
Honoraires	728,68		673,20		55,48	8,24
Frais d'actes et contentieux	45,02		164,70		-119,68	-72,67
Annonces et insertions			116,60		-116,60	-100,00
Prestations de services bancai	254,19		246,36		7,83	3,18
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	-1 778,87		-1 475,06		-303,81	20,60
Total						
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	-1 778,87		-1 475,06		-303,81	20,60
Total						
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 778,87		-1 475,06		-303,81	20,60
+ Produits financiers	117 346,48		56 791,90		60 554,58	106,63
Produits de participations	116 085,00		56 791,00		59 294,00	104,41
Autres produits financiers	1 261,48		0,90		1 260,58	
- Charges financières	4 209,31		5 250,04		-1 040,73	-19,82
Intérêts des emprunts et dette	4 209,31		5 250,04		-1 040,73	-19,82
Total	113 137,17		51 541,86		61 595,31	119,51
RÉSULTAT COURANT	111 358,30		50 066,80		61 291,50	122,42
Total						
RÉSULTAT EXERCICE	111 358,30		50 066,80		61 291,50	122,42

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

ANNEXE COMPTABLE



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

✓



ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL					
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		497 900,00		
	Autres titres immobilisés		45,00		
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			497 945,00		
TOTAL GENERAL			497 945,00		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légal/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL						
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				497 900,00	
	Autres titres immobilisés				45,00	
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL					497 945,00	
TOTAL GENERAL					497 945,00	



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
OFFICE NOTARIAL DU LEVANT - -	864 000,00	498 879,00	50,00	231 649,00
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Informations financières (5)	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
OFFICE NOTARIAL DU LEVANT - -	864 000,00	267 229,00	50,00	497 900,00	497 900,00		70 015,17	1 534 523,00	231 649,00	116 085,00

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 5) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Informations financières (5)			
Filiales et participations (1) B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au SA : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au SA : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères	Capital (6)		
	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)		
	Quote-part du capital detenu en %		
	Brute	Valeurs comptables des titres detenues (7) (8)	
	Nette		
	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)		
	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)		
	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)		
	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)		
	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)		

- (1) Pour chacune des filiales se déclarant, avec l'entreprise, la société a un plan de participation, indiquer s'il y a lieu la manière d'attribution (national (Cinéma SPN)).
- (2) Don't le valeur d'acquisition excède un certain pourcentage (déterminé par le règlement de la société assemblée à son plan, un plan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement) (3) En distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et enfin avec laquelle la société a un plan de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au 3 A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la partie entre l'euro et les autres devises.
- (6) En euros (pour les filiales françaises).
- (7) En euros (pour les filiales étrangères).
- (8) Si le montant inscrit a été révisé, indiquer le montant de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne les faits et événements (sans déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les faits et événements (sans déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice.
- (10) Si s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, la précéder dans la colonne Observations.

Mission de présentation des comptes annuels – Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable



ACTIF CIRCULANT

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	70 015,17	70 015,17	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		70 015,17	70 015,17	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	424 898,83	41 585,39	170 295,12	213 018,32
Emprunts & dettes financiers divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		711,00	711,00		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autr organismes sociaux					
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		152,96	152,96		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		425 762,79	42 449,35	170 295,12	213 018,32

Renvois

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2)

Montant divers emprunts, dett/associés

41 197,37

152,96





COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SARL A.V.M.

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	711,00
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	711,00

DECLARATIONS FISCALES

✓

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2024  N° 11084* 25 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)	
Exercice ouvert le		01/07/23		et clos le		30/06/24	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime simplifié d'imposition			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Régime réel normal		X	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
SARL A.V.M. 70, rue du Général Gouraud 51400 MOURMELON LE GRAND							
SIRET 8 8 2 3 1 0 0 9 7 0 0 0 1 0				Mél : alexandra.voinnesson@notaires.fr			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITE							
Activités exercées				Fonds de placement et entités financières similaires		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit		160	
Bénéfice imposable à 15 %				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>		☐	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 <i>septies</i>		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>		☐	
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>		☐		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>		☐	
Société d'investissement immobilier cotée		☐		Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i>		☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>		☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>		☐	
Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>		☐		Autres dispositifs		☐	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %							
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %							
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)							
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom / Adresse 0			
				N°			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom / Adresse			
				N°			
4-Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer la désignation, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays				Nom / Adresse			
				Etat de résidence			
				N°			
H COMPTABILITE INFORMATISEE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON							
Si oui, indication du logiciel utilisé				ISACOMPTA CONNECT			

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des bases fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
DECIMALE 11 RUE DES BONS MALADES 51100 REIMS					
Tél : 0326050027			Tél :		
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 22/08/24 Lieu : REIMS		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire : GERANT ALEXANDRA VOIRNESSON		
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature		
☐ prestataire :					

4

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

Copyright Groupe ISA 2024 ISACOMPIA

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a			payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ⁽²⁾								c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)									e	
									f	
									g	
									h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾									i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾									Total (a à h)	
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. I, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit,	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
						Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8			
K	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPÔTATION									
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15 % ou 19%						
						0%	15%	19%		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLTV restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
				MVLTV imputée sur les PVLTV de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLTV réalisée au cours de l'exercice						
				MVLTV restant à reporter						
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A.V.M.</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>70, rue du Général Gouraud 51400 MOURMELON LE GRAND</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>88231009700010</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>30/06/2024</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
ACIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (I)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	497 900	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	45	
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)		BJ	497 945	BK
ACIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	70 015
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	165 497	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	235 512	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	733 457	1A	733 457
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.V.M.		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500.....)		DA	500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	250	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)		DG	195 586	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	111 358	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	307 694	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	424 899	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	153	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	711	
	Dettes fiscales et sociales		DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	425 763		
Ecart de conversion passif *		TOTAL (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	733 457		
REINVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	42 449		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.M.										Néant ☐ *													
Exercice N																							
<table border="1"> <tr> <td colspan="4">France</td> <td colspan="4">Exportations et livraisons intracommunautaires</td> <td colspan="4">Total</td> </tr> </table>												France				Exportations et livraisons intracommunautaires				Total			
France				Exportations et livraisons intracommunautaires				Total															
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC															
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF															
			services *	FG		FH		FI															
	Chiffres d'affaires nets *			FJ		FK		FL															
	Production stockée *							FM															
	Production immobilisée *							FN															
	Subventions d'exploitation							FO															
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)							FP															
	Autres Produits (1) (11)							FQ															
Total des produits d'exploitation (2) (I)									FR														
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS															
	Variation de stocks (marchandises) *							FT															
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU															
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *							FV															
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	1 779														
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX															
	Salaires et traitements *							FY															
	Charges sociales (10)							FZ															
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *				HS		GA														
			- dotations aux provisions						GB														
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC														
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD														
	Autres charges (12)							GE															
	Total des charges d'exploitation (4) (II)									GF	1 779												
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									GG	-1 779													
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *							GH															
	Perte supportée ou bénéfice transféré *							GI															
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	116 085														
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK															
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	1 261														
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM															
	Différences positives de change							GN															
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO															
Total des produits financiers (V)									GP	117 346													
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ															
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	4 209														
	Différences négatives de change							GS															
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT															
Total des charges financières (VI)									GU	4 209													
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									GV	113 137													
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									GW	111 358													

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL A.V.M.</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	117 346	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 988	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	111 358	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		HQ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1H
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		IJ
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		IK
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		HX
	(9)	Dont transfert de charges		RC
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A1
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A2
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatifs A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	
			Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	
			Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise		SARL A.V.M.		Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
				D8		D9	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD		KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	
		Matériel de transport *		KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		
	Avances et acomptes		LK		LL		
	TOTAL III		LN		LO		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	
		Autres participations		8U	497 900	8V	
Autres titres immobilisés		IP	45	IR			
Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU			
TOTAL IV		LQ	497 945	LR			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	497 945	ØH	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU	MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV	MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC	ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY	NG		NH		NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ	ØX		ØY	497 900	ØZ	
Autres titres immobilisés		II	2B		2C	45	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3	NJ		NK	497 945	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK		ØL	497 945	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.M.						Néant ☒ *
Exercice N clos le 30/06/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL A.V.M.										Néant ☒ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			RK		RM		RN		RO		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT		
TOTAL II			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN		ØP		ØQ		ØR		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO		
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise		SARL A.V.M.		Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SARL A.V.M.				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	70 015		70 015					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
TOTAUX			VT	70 015	VU	70 015	VV				
RENVois	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	424 899		41 585		170 295		213 018		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	711		711						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	153		153						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	425 763	VZ	42 449		170 295		213 018	
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	153		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	41 197	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.M.				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 30/06/2024	
I. RÉINTÉGRATIONS									BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	111 358
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)								XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option								XW	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)								XY	
	Amendes et pénalités								I7	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								K7	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								I8	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE								ZN	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI								WN	
Régimes particuliers / impositions autres	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %								WO	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								XR	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								WQ	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *								Y1	
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)								Y3		
Zones d'entreprises* (activité exonérée)								Y3		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro								Y3		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y3		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I								WR	111 358	
II. DÉDUCTIONS									PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*									WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									WT	
Régimes imposables particuliers et impositions autres	Plus-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)								WW	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :								XB	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								I6	
	Dédution au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *								WZ	
	Majoration d'amortissement*								XA	110 281
	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)								ZX	
	S.I.I.C. (art. 208C)								ZY	
Mesures d'incitation à l'investissement sur le bénéfice et exonérations*	ZFU-TB (art. 44 octies A)								XD	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)								XF	
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)								YH	
	Zone de développement prioritaire (art.44 septidécies)								YI	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								YJ		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)								YK	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)								YK	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)								YK	
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)								YK	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)								YK	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								YK		
III. RÉSULTAT FISCAL									TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)								XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								XJ	160	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL		
RÉSULTAT FISCAL, BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XO	160	

⑩

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET
PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.V.M.		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	5 829
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	5 829
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	160
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	5 989
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice					ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SARL A.V.M.</u>															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB	100					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	50 067		- Autres réserves		ZD	49 967						
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Dividendes		ZE							
							Autres répartitions		ZF							
	TOTAL I			ØF	50 067		Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)		TOTAL II	ZH	50 067					
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)										J7		)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier													YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus													YS		
DE LAIS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXPENSES	- Sous-traitance													YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8		)	XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise													YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)													SS	774	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages													YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES		)	ST	1 005	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD													ZJ	1 779	
	- CFE, CVAE													YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										ZS		)	9Z		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD													YX		
I. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée													YY		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations													YZ		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)													ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *													ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *													ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *										XP					
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)													ZR	1	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice													RG		
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI													RH		
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15 %			JK		Plus-values à 0 %			JL		
						Plus-values à 19 %			JM		Imputations			JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15 %			JN		Plus-values à 0 %			JO		
						Plus-values à 19 %			JP		Imputations			JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A.V.M.</u>						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C. du CGI.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.M.

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'IS
② Entreprises soumises à l'IR

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins values		Imputations sur les plus- values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.M.					Néant ☒ *							
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N												
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme									
			taxées à 10%		taxées à 15%		taxées à 18%		taxées à 19 %		taxées à 25%	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)			1									
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice			2									
TOTAL (lignes 1 et 2)			3									
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS		4									
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS		5									
TOTAL (lignes 4 et 5)			6									
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)			7									
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)												
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①		Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②		montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤				
				donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.M.		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/07/2023		et clos le : 30/06/2024	
Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (reporté de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaratic			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2024

N° SIRET 88231009700010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.V.M.

ADRESSE (voie) 70, rue du Général Gouraud

CODE POSTAL 51400 VILLE MOURMELON LE GRAND

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique VOIRNESSON Prénom(s) Alexandra

Nom marital % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 50,00

Naissance : Date 17/09/1982 N° Département 52 Commune ST DIZIER Pays France

Adresse : N° 23 Voie rue des pressoirs

Code Postal 51430 Commune BEZANNES Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2024

N° SIRET : 88231009700010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.V.M.

ADRESSE (voie) 70, rue du Général Gouraud

CODE POSTAL 51400

VILLE MOURMELON LE GRAND

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique SELAR Dénomination OFFICE NOTARIAL DU LEVANT

N° SIREN (si société établie en France) 887676930 % de détention 50,00

Adresse : N° 70 Voie , rue du Général Gouraud

Code Postal 51400 Commune MOURMELON LE GRAND Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SARL A.V.M.
Numéro siret 88231009700010

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	<u>(ligne WQ)</u>	
	TOTAL	

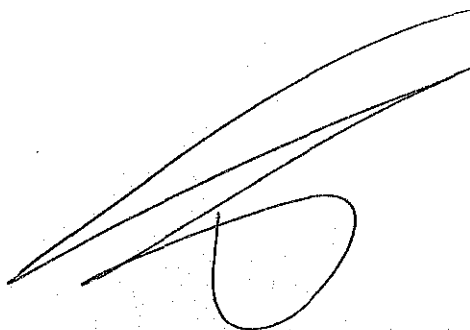
DÉDUCTIONS DIVERSES	<u>(ligne XG)</u>	
Q-P frais acquisition titres Office du Levant		1 237
	TOTAL	1 237

Désignation de l'entreprise SARL A.V.M.
Numéro de siret 88231009700010

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Désignations	Montant
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 260
Total des produits à recevoir	1 260



Désignation de l'entreprise SARL A.V.M.
Numéro de siret 88231009700010

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Désignations	Montant
Fournisseurs - fact. non parve	711
Total des charges à payer	711